

Politique n° : 40
Publication : Septembre 2021
Version : 2021.1

Section

2

Énoncé de politique sur les lignes directrices en matière de santé publique

En raison des directives et des restrictions en matière de santé publique qui ont été mises en place en ce qui concerne les rassemblements et les événements, la position officielle de la CANASA est que, pour tout événement ou rassemblement organisé, la CANASA et ses membres se conformeront aux directives provinciales ou fédérale en vigueur et pertinentes à la structure de l'événement ou du rassemblement à cet endroit au moment de l'événement.

Révision de la politique

La présente politique sera réexaminée au moins une fois par an, afin de s'assurer qu'elle reste pertinente et qu'elle reflète à la fois les attentes de l'Association et les exigences légales. Dans un effort d'amélioration de la transparence en ce qui concerne les changements apportés à toutes les politiques, un code de version a été mis en place à partir de janvier 2020.